



VILLE DE CHATELET

PROVINCE DE HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

REUNION DE QUARTIERS – LA VALLEE/LA GARE DU 26 OCTOBRE 2005.

Président : Monsieur MATHY Michel, Echevin des Quartiers.

Présents : Monsieur DUPANLOUP Alex, 1^{er} Echevin,
Monsieur VANDERLICK Daniel, Echevin des Travaux,
Monsieur MELOTTE Jules, Echevin de l'Environnement,
Madame PENDEVILLE Jacqueline, Secrétaire Communale f.f.,
Madame PIRET Martine, Chef de Service Administratif, Service
Politique des Quartiers,
Monsieur COLLIGNON Francis, Chef de Bureau Technique,
Monsieur VOSTIER Frédéric, Employé du Service Prévention,
Monsieur FILLEUL Michel, Conseiller Communal,
Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police,
Monsieur JANHUTTE Joël, Contremaître,
Monsieur RZEPKA Willy, Délégué de Quartiers,
Mesdames MUNGU Ester et JOLIET Magali, Employées
d'Administration, Secrétaires de séance.

Début de la réunion à 19 h 20

Monsieur MATHY Michel, Echevin des Quartiers, commence la séance en remerciant les citoyens, les Délégués de Quartiers, les Représentants Politiques ou encore les Services Communaux et le Commissaire de Police d'être présents.

Il explique le retard qu'il y a eu au niveau de la parution des dates des réunions dans la presse.

Il propose ensuite de faire le bilan de la réunion précédente, à savoir :



Services généraux 55, rue Gendebien 6200 Châtelet
Tél. : 071/24 32 11 – Fax : 071/24 32 50
E-mail : chatelet.infoville@skynet.be
DEXIA 091-0003690-33 – CCP 000-0005047-03



Concernant l'instauration d'un sens unique à la rue Mérode :

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que le projet est passé au Conseil Communal en mai 2005 et qu'il a été approuvé. Il précise donc que la mise en sens unique de cette rue se fera sous peu ainsi qu'un contrôle plus régulier.

Il explique également que cette rue ainsi que toutes celles qui se trouvent aux abords des écoles, font partie de la zone 30.

Concernant l'insécurité de la rue de Gilly :

Un riverain propose la pose de feux rouges qui se mettent en route automatiquement pour diminuer la vitesse des véhicules.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond qu'il va demander l'avis au MET.

Un riverain signale qu'un panneau a été mis à l'envers à la rue Chif.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que celui-ci a été placé par le Ministère des Transports Publics et que c'est sûrement une erreur à rectifier.

Concernant la remise en état des rues Ferrer, du Moulin,... :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que leur réfection sera prévue dans le plan triennal de 2007-2010 ainsi que la réfection de tout le Quartier de l'Europe.

Un riverain précise que les travaux qui devaient commencer dans la rue des Marchands n'ont toujours pas débuté. Il demande des explications.

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond qu'il y a eu des retards à cause des intempéries mais que les travaux commenceront avant la fin de cette année.

Quant à l'amélioration de l'éclairage public, il explique que cette zone est de la compétence de l'I.E.H.

Concernant l'entretien du Ravel :

Monsieur MELOTTE Jules, Echevin de l'Environnement, répond que, normalement, le Ravel est entretenu régulièrement mais les gens viennent déposer de petits sacs plastiques... Il explique que ce problème est surtout une question d'incivisme et qu'il faudrait faire passer plus souvent les agents.

Concernant le curage des avaloirs des rues Ferrer, du Moulin, et du Nord :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Echevin des Travaux, répond que le curage complet de la ville a été fait récemment sauf, bien sûr, les égouts qui étaient impossible d'accès à cause des voitures stationnées devant. Il explique également que comme la ville ne possède qu'une seule **hydrocureuse (une autre a été commandée), les interventions se font essentiellement sur demande des riverains.**

Concernant les immondices à la rue des Mineurs :

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin de l'Environnement, répond que si les déchets se trouvent de l'autre côté du mur, ce site appartient à une entreprise liégeoise en faillite ; tandis que s'ils se trouvent devant le mur, ça a déjà sûrement été ramassé.

Concernant le stationnement le jour du marché :

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond qu'il y a instauration d'un sens unique à la rue des Haies, des Hayettes et Sainte Anne. Il fait également remarquer qu'il y a des agents qui verbalisent.

Concernant la réfection des rues du Nord, du Moulin et Ferrer :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, explique qu'il a dû faire un choix car le coût des travaux était trop lourd ; que par ailleurs, en matière de projet, il faut garder une équité entre les Quartiers de Châtelet, Châtelineau et Bouffioulx.

Concernant le manque de propreté à la rue de l'Yser :

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin des Quartiers, répond que dans cette rue, les gens déposent beaucoup d'immondices. Il faudrait que la police arrête un citoyen, cela freinerait les gens à jeter leurs déchets par terre !

Concernant la rue Chant des Oiseaux, plusieurs points sont abordés, notamment :

Pour les déchets ;

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin de l'Environnement, répond que le camion passe régulièrement.

Pour la circulation malgré le panneau de circulation locale ;

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que dans cette rue, il n'y a aucun problème de vitesse ; qu'il s'agit juste de personnes qui empruntent ce chemin pour rejoindre la rue de Gilly.

Pour les égouts bouchés ;

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin des Environnement, répond que les camions ne savent pas passer car la voirie est trop petite.

Il signale également que si quelqu'un a besoin d'informations, qu'il contacte le service Environnement.

Concernant la réfection de l'avenue Misone :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des travaux, répond que cette rue doit faire l'objet d'une réfection lourde car il faut enlever les grosses dalles de bétons.

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, propose maintenant de lire les nouvelles questions :

Concernant deux rottweillers qui aboient à longueur de temps dans la Cité Dumont.

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, répond que les personnes doivent se renseigner pour savoir qui est le propriétaire de ces chiens. Elles doivent ensuite contacter le Service Médiation afin que celui-ci intervienne.

Concernant les avaloirs qui ne sont pas nettoyés en dessous du pont du ring :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond qu'il ira voir le lendemain.

Un riverain fait remarquer qu'il y a beaucoup de végétation après le garage Opel :

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin de l'Environnement, répond que ce terrain vague sera prochainement occupé par une construction. On peut espérer que des travaux de nettoyage se feront à cette occasion. Il signale également que les problèmes de trottoirs sales, de rigoles, et des avaloirs dépendent aussi de la propreté du locataire ou du propriétaire.

Concernant la taxe sur les déchets, des riverains aimeraient savoir à quoi sert-elle ?

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, explique qu'auparavant, lorsque la Ville payait 26 millions pour l'achat de sacs, le citoyen pensait que dans le prix du sac, le coût de tous les Services étaient couverts. Ce n'est pas le cas puisque la ville avait alors un déficit de 40 millions dans le service !

Concernant la réfection des trottoirs de la rue Foch :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que celle-ci est prévue, les trottoirs y compris !

Concernant la mise en civil d'un policier pour les pollueurs de la rue Foch :

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que ce n'est pas possible.

Concernant l'éclairage public, un citoyen voudrait qu'on mette le lampadaire devant chez lui.

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que ce problème a pu être arrangé à l'amiable et qu'il est donc résolu.

Concernant le monument en ruine à la rue Ferrer :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que cela est programmé pour le lendemain.

Concernant l'élagage d'un arbre à la cité Dumont, un riverain aimerait savoir quand cela sera-t-il prévu ?

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin de l'Environnement, répond qu'il y a un moment pour ça, qu'il faut attendre que la sève retombe. Concernant l'enlèvement des déchets verts, un citoyen voudrait savoir quand la ville viendrait les ramasser.

Monsieur MELOTTE Jules, Échevin de l'Environnement, répond que ce n'est plus une compétence de la ville et qu'il faut désormais faire appel à la firme RetriVal.

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, donne alors la parole aux citoyens afin qu'ils puissent poser leur(s) question(s).

Monsieur RZEPKA demande s'il existe un moyen de sanctionner les citoyens pour les dépôts clandestins.

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, répond qu'un règlement est en cours d'élaboration pour pouvoir sanctionner ce genre de délits.

Un riverain signale qu'à la rue Foch, des travaux ont été réalisés depuis environ un mois et demi et que les trous ne sont toujours pas rebouchés.

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que ces travaux ne sont pas réalisés par la ville mais en Régie. Il va voir exactement de qui il s'agit et va faire le nécessaire pour régler le problème chez les impétrants.

Un riverain demande s'il n'existe pas des amendes pour les pollueurs.
Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond par l'affirmative mais explique la difficulté rencontrée pour identifier les propriétaires de ces sacs. Il faut une preuve plus une identité pour rédiger un P. V.

Un riverain du Quartier Dumont explique qu'il y a des jeunes perturbateurs dans son quartier qui boivent des bouteilles d'alcool et qui les cassent par terre. Il dit également avoir vu la police saluer ces jeunes sans les empêcher de reprendre le volant alors qu'ils étaient en état d'ébriété.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond alors qu'il fallait le signaler au bureau de Police immédiatement.

Le riverain répond qu'il ne veut pas avoir de représailles et qu'en plus, il y avait une personne Politique présente et un Délégué de Quartier !

Un riverain dit qu'il voit souvent des enfants rouler à vélo sur les trottoirs, il aimerait savoir jusqu'à quel âge cela est-il autorisé.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que la limite d'âge autorisée est de 12 ans.

Le riverain explique alors qu'à la rue des Marchands, des jeunes roulent avec des « quads » sur les trottoirs.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, demande si cette personne connaît leur identité.

Le riverain répond qu'il ne sait pas et demande qui est responsable en cas de problème.

Monsieur HENIN Didier, Commissaire de Police, répond que ce sont les parents qui sont responsables.

Un riverain demande s'il y a moyen de mettre des piquets à la rue du Moulin car des voitures montent sur les trottoirs.

Monsieur MATHY Michel, Échevin des Quartiers, répond que les Services Communaux vont étudier la question.

Concernant des odeurs nauséabondes au Marché couvert :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Echevin des Travaux, répond qu'il s'agit d'un problème de construction ; qu'il y a une taque au milieu du marché qui dégage ces odeurs.

Il va étudier la possibilité de régler ce problème à l'aide de produit.

Un riverain demande l'instauration de casse-vitesse à la rue des Charbonnages :

Monsieur VANDERLICK Daniel, Echevin des Travaux, répond qu'il n'a jamais été interpellé pour des raisons de vitesse dans cette rue.

Un riverain fait remarquer l'absence d'éclairage à la rue du Chemin de Fer.

Monsieur VANDERLICK Daniel, Échevin des Travaux, répond que les Services Communaux iront voir.

Monsieur MATHY Michel, Echevin des Quartiers, interroge l'assistance pour savoir s'il y a d'autres questions, il invite également celle-ci à prendre de la documentation et à boire le verre de l'amitié.

La réunion se clôture à 21h10.